

Chers paroissiens,

Chers amis,

Ce temps pascal a décidément comme un goût de cendres : aucune célébration publique depuis le 15 mars dernier, semaine sainte et fêtes pascales comprises et cela, hélas, se prolonge. Mardi dernier, en présentant son plan de déconfinement, le premier ministre a donc annoncé que les cultes resteraient encore confinés jusqu'au 2 juin.

Plusieurs évêques ont élevé la voix dont Mgr Le Gall, archevêque de Toulouse : [...] *je suis vraiment indigné à l'idée que les cultes ne puissent reprendre avant le 2 juin prochain... dans le meilleur des cas. Cela fait plus de 8 semaines que nous sommes privés de célébrations publiques ! D'où vient mon indignation ? Tous les commerces vont rouvrir le 11 mai, sauf les cafés et les restaurants, moyennant le respect des consignes sanitaires. En tant qu'évêque, je suis d'accord pour prendre toutes les précautions nécessaires, pour assurer la distanciation physique dans les églises, prendre des masques, etc. Dans le diocèse de Toulouse, nous comprenons que nos grandes célébrations publiques ne seront pas possibles avant l'automne. Je veux juste faire remarquer au gouvernement que les paroisses sont aussi capables que les commerces de faire observer les consignes sanitaires. Le gouvernement justifie l'ouverture des commerces par la nécessité de relancer l'activité économique. Et il a raison. Si la vie économique est vitale, la nourriture de la foi l'est tout autant. Je veux insister sur ce parallèle : l'économie doit repartir, mais la vie sacramentelle doit repartir elle aussi ! Elle est pour nous vitale, alimentaire.*

*J'ajoute que les régions ne sont pas semblables entre elles, comme l'a remarqué le Premier ministre. L'Occitanie n'est pas l'Ile de France ou le Grand Est concernant le nombre de cas de coronavirus. Pourquoi des règles absolues et drastiques sur tout le territoire sans discernement ? Ma crainte pour l'avenir est simple. Devant le caractère inacceptable de cette attente sacramentelle qui n'en finit pas pour les fidèles, des célébrations clandestines vont se mettre en place ! Le résultat sera pire finalement. Les pouvoirs publics vont essayer de les interdire, mais on passera outre en certains lieux. Il aurait mieux valu autoriser le culte public progressivement et calmement, en nombre limité, comme nous l'avions proposé au gouvernement. Nous n'avons pas été entendus. Cette interdiction prolongée du culte va entamer gravement notre confiance en ceux qui nous dirigent. »*

D'autres évêques, des prêtres et des fidèles laïcs ont également fait part de leur indignation.

D'autres encore soumettent l'idée de messes domestiques, c'est une piste qui est à l'étude, vous serez tenus informés des propositions...

Même si les évènements ne portent pas à l'optimisme ; les «morts» économiques vont être encore plus nombreux que les morts sanitaires, nous ne devons pas nous décourager, Jésus ressuscité et l'Esprit-Saint agissent dans notre cœur, dans l'Eglise et dans notre monde. Puisse ce mois de Marie nous apporter consolation, confiance, force et sérénité. Blottissons-nous sous le manteau protecteur de Marie.

Enfin, l'absence totale de vie pastorale et de célébration met en péril les finances paroissiales. Vous pouvez faire, par exemple, un don équivalent à ce que vous auriez mis à la quête aux différentes messes qui auraient eu lieu durant ce temps de confinement et même un peu plus si vous le pouvez ! Soyez-en vivement remerciés. Les prêtres en consentant à une baisse de leur traitement pendant quelques mois participent aussi à cet effort de solidarité.

Soyez assurés de ma prière pour chacun de vous, plus particulièrement lors de la messe que je célèbre tous les matins.

P. Jérôme +